



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2010

CESSION A LA CAPEB DES DEUX-SEVRES,  
D'UN TERRAIN CADASTRE SECTION EH N° 34

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
28 septembre 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**CESSION A LA CAPEB DES DEUX-SEVRES, D'UN TERRAIN  
CADASTRE SECTION EH N°34**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'un terrain nu situé 41 rue Henri Sellier, cadastré section EH n°34, pour une superficie de 2 642 m<sup>2</sup>.

La CAPEB des Deux-Sèvres, qui est une organisation patronale au service des entreprises artisanales du bâtiment, souhaite changer l'implantation de son siège social situé à Niort.

Le terrain cité ci-dessus, idéalement situé dans la zone d'activité économique de Saint Liguairie et facilement accessible, lui permettra de construire le bâtiment de son siège social et des espaces de stationnement pour recevoir ses adhérents dans de bonnes conditions.

Aussi, je vous propose de vendre à la CAPEB des Deux-Sèvres, l'ensemble immobilier cité ci-dessus au prix de 79 260 € HT, soit un montant de 94 794,96 € TVA incluse, conformément à l'estimation du service France Domaine.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Céder à la CAPEB des Deux-Sèvres, ou toute société qu'elle désignera pour la représenter, la parcelle de terrain cadastrée section EH n°34, conformément à l'estimation du service France Domaine, soit un prix de 79 260 € HT correspondant à un montant de 94 794,96 € TVA incluse.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir. Les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**